

## La fusionnisme aiguë, maladie nécessaire

En 1986, on a enregistré en Suisse plus de 200 fusions de sociétés, accords de coopération et autres conventions de collaboration inter-entreprises. L'année précédente, on avait atteint le niveau déjà record de 150 opérations analogues, dont le nombre n'avait jamais dépassé la centaine auparavant.

Comme par le passé, le gros des opérations réalisées en 1986 concerne les secteurs des machines et appareils, des banques et sociétés financières, ainsi que de l'électronique. Fait nouveau, l'alimentation (grâce à l'activisme de M. Jacobs) et la métallurgie rejoignent les rangs des industries en voie de concentration accélérée.

Certaines entreprises se montrent particulièrement portées à racheter autour d'elles : le constructeur de machines Sulzer et le groupe Adia (ex-Lavanchy) ont acquis chacun l'an dernier une demi-douzaine d'entreprises, pour la plupart étrangères, tandis que les sociétés Helvetia-Assurances, Holderbank, Inspectorate International (Neuchâtel) et Autophon procédaient à quatre acquisitions. Les groupes Ciba-Geigy, Jacobs-Suchard, Sandoz et Schindler n'ont pas jugé inutile de grandir encore en absorbant chacun trois sociétés supplémentaires. Le plus grand mariage de 1986 a été célébré au début de décembre, avec l'annonce de la fusion d'Autophon SA, Soleure, avec Hasler Holding SA, Berne, sous le nom d'Ascom Holding SA, nouveau grand - à l'échelle suisse - du secteur des télécommunications, où seuls les super-géants ont quelque chance de survie à l'échelle mondiale, et même européenne.

En effet, sous la pression de la concurrence internationale, certains secteurs économiques doivent absolument reserrer leurs structures, pour maintenir leurs activités transfrontières. Le cas des industries

sidérurgique et automobile, pour citer deux exemples ne concernant plus la Suisse, illustrent bien cette nécessité vitale de croissance, et démontrent aussi le caractère jamais achevé du processus. A chaque fusion, un nouvel équilibre durable semble atteint, et, à chaque fois, la nécessité d'économies d'échelle supplémentaires ne tarde pas à se faire sentir. Tout se passe comme si la dimension optimale fuyait devant les entreprises qui la recherchent, les "tirant" continuellement au-delà d'elles-mêmes, trop souvent avant qu'elles aient eu la possibilité de profiter pleinement de l'effet de synergie espéré de l'opération précédente.

Aussi bien, se poursuit à un rythme soutenu un mouvement général de concentration, qui ne peut pas ne pas se produire en régime capitaliste. En effet, le système de l'économie libérale engendre le phénomène des gros-mangeant-les-plus-petits ; cette nécessité quasi-biologique du "phagocytage" inter-entreprises est liée à l'inégalité de leur taux de croissance. Le plus souvent, et à part les sociétés innovatrices en plein essor, la croissance interne ne suffit pas à assurer le développement des entreprises ; dès lors, celles-ci recherchent tout naturellement à l'extérieur des partenaires qui vont les aider à compléter leur programme de production, à diversifier leur offre, à élargir leur marché, à résoudre un problème de succession (motivation importante chez les PME), pour atteindre une dimension plus adéquate ou pour passer un seuil de rentabilité supérieure.

Telle est la dure loi de la concentration-nécessité. Version management d'une vieille parabole : Si le grain ne meurt ...

# Les fruits amers de la 5<sup>e</sup>

■ (ag) L'absurdité pédagogique d'une orientation scolaire en six mois et demi (les décisions doivent tomber en mars), avec seuils d'admission qui sont des numerus clausus, éclate enfin. Dans *L'Educateur* du 15 janvier, le président de la société pédagogique vaudoise Claude Danalet a rompu le silence. Avant, la 5<sup>e</sup> faisait couler beaucoup d'encre, écrivait-il, aujourd'hui, "c'est la sueur qui coule à flots".

Deux pièces à verser au dossier :

● L'enquête de *L'Est vaudois* (21 janvier) auprès des directeurs. Ils sont aux premières loges.

René Durussel, Vevey, souligne combien les élèves d'origine étrangère sont défavorisés. Pierre-Henri Evard, à Corsier-Corseaux, décèle des signes d'anxiété et un découragement chez les plus faibles, "l'école est devenue réaliste, froide et calculatrice". Olivier Ansermet à la Tour-de-Peilz, "on sera condamné à retarder l'année d'orientation". Lucien Péroud, à Blonay et Saint-Légier, "les élèves faibles sont écrasés. Un à trois par classe sont matraqués". Pierre Gudet, Montreux et Ville-neuve, "les élèves ont été mangés à

une sauce plus indigeste que les examens". A Aigle, Robert Diserens : risque pour les élèves faibles. A Bex, Jean-François Durussel souligne le "stress à la note", les faibles décrochent.

● Deuxième pièce, le témoignage d'un parent dans *L'Educateur* (janvier 87).

*Car les enfants doivent être protégés. Pour la plupart d'entre eux, l'école est devenue l'unique quotidien. Beaucoup ont abandonné des activités de loisirs, pourtant non exagérées. Des parents ont également cessé tout ou partie de leur temps de délasserment pour que les enfants se sentent accompagnés. Une bonne élève, après avoir cessé une heure de gymnastique puis une heure de chant, tente désespérément de sauver son piano. Des clubs sportifs font du porte-à-porte pour tenter de combler les rangs désaffectés par la classe d'âge 1975.*

Et plus loin ...

*Qui se souvient encore qu'avant la votation sur la semaine de cinq jours, les pédiatres vaudois, devant la multiplication des consultations liées à la surcharge scolaire, avaient estimé que les programmes devaient être réduits. On connaît la suite. Lors d'une récente réunion médiateurs-médecins, un enseignant a reproché au corps médical de prescrire des tranquillisants à des jeunes. Il ne lui était pas venu à l'idée que les médecins ne peuvent avoir aucune influence sur les programmes scolaires si les enseignants eux-mêmes se disent impuissants.*

*Au niveau plus élevé, les commissions scolaires ne peuvent que s'abriter dans l'"inutile". Un groupement décide de ne pas faire de camp de ski afin de placer le maximum d'enfants en pré-gymnastique. L'ayant appris, le groupement voisin supprime le sien, qui avait été maintenu dans un premier temps, ceci pour ne pas être critiquable en cas de taux de réussite inférieur.*

Que l'école, qui devrait être joie et apprentissage gratifiant devienne en 5<sup>e</sup> cela, quelle tristesse !

Le Département annonce des correctifs. Tant mieux, mais ce ne seront jamais que des emplâtres. C'est le système choisi qui est vicieux !

● (mam) Troisième pièce à verser au dossier. Radio Acidule (FM 102.8) recevait lundi 9 janvier le municipal socialiste et directeur des écoles lausannoises Jean-Jacques Schilt pour répondre aux questions des auditeurs sur les problèmes scolaires et sur la 5<sup>e</sup> en particulier. Un nombre impressionnant de téléphones de parents, d'élèves et de quelques enseignants qui expriment tous la même inquiétude. M. Schilt a dû à plusieurs reprises rappeler que les décisions en matière de programmes étaient de la compétence exclusive du Canton, les communes se bornant à faire appliquer la loi, "le moins mal possible". Cette impuissance n'empêche pas le nouveau municipal d'avoir des opinions : Jean-Jacques Schilt a toujours été partisan d'un cycle d'orientation en deux ans et pense qu'on devra y arriver tôt ou tard.

■ (jd) En prévision des prochaines élections fédérales, les organisations écologistes suisses (300 000 membres) sont décidées à indiquer le tarif de la protection de l'environnement. La semaine dernière, elles ont présenté un catalogue de propositions d'actions dans les domaines de l'air, du paysage, du transport et de l'énergie, propositions qui doivent permettre à l'électrice et à l'électeur de mieux cerner les critères écologiques. Dans un deuxième temps elles passeront au crible l'activité des candidats sortants et nouveaux; enfin elles publieront les recommandations de vote des comités cantonaux écologistes.

ELECTIONS FEDERALES

## Opération transparence

Une nouveauté de taille dans l'attitude des organisations de protection de l'environnement : si les critères écologiques sont importants dans le choix des candidats à soutenir, ils ne sont pas les seuls à prendre en compte: le souci écologique fait partie intégrante d'une vision humaniste de la société; pas question donc de résoudre nos problèmes en discriminant certaines catégories de personnes, les étrangers notamment. L'Action nationale et Vigilance, qui à plusieurs reprises ont bénéficié du soutien de listes de traverse, risquent bien de se trouver isolés cet automne.

Les partis gouvernementaux, à l'exception de l'UDC, ont réagi positivement à cette initiative, en insistant sur le fait que plusieurs de leurs membres sont à l'origine de cette action.

Déjà le comité zurichois lance un appel de fonds pour financer une campagne d'annonces dans la presse cantonale afin de rappeler la volonté populaire clairement favorable à la protection de l'environnement à l'occasion de sept votations cantonales récentes et les mots d'ordre des partis. Les radicaux font mauvaise figure: à sept reprises ils ont été désavoués par les citoyens.



■ (réd.) A l'approche des élections nationales, tous les partis politiques ou presque peignent leur enseigne en vert. Signe des temps : un récent sondage indique que les Suisses placent désormais la défense de l'environnement au premier plan de leurs préoccupations. L'idée pénètre même des milieux traditionnellement étrangers aux préoccupations écologiques, le récent lancement d'une campagne en faveur des économies d'énergie par les électriciens (DP 850) est à cet égard largement significatif.

Depuis des années, Domaine Public suit régulièrement l'actualité dans les différents domaines qui forment l'ensemble "environnement". Jusqu'ici, nous nous étions contentés de commentaires ponctuels sur telle ou telle initiative qui nous apparaissait intéressante, qu'elle émane du législateur, des cercles économiques ou de la sphère privée.

On se rend compte aujourd'hui que la promulgation et l'amélioration de lois visant à préserver notre milieu vital risque de constituer une bonne part du travail du futur Parlement fédéral. Nous avons donc décidé de tenter de faire le point. Quelle est aujourd'hui la situation de l'eau, de l'air ou du sol de notre pays ? Quel bilan écologique peut-on tirer de la pratique agricole, de l'élimination des déchets toxiques ou des substances que nous avalons quotidiennement dans notre alimentation. Pour répondre à ces questions, nous avons fait appel aux spécialistes de la Société suisse pour la protection de l'environnement, branche romande. La série d'articles que vous découvrirez tous les mois à partir de la semaine prochaine, en page huit, sera conçue comme une collection de fiches de synthèse, qui feront chacune le point sur un domaine précis. Situés volontairement hors du débat politique, ces textes ont toutefois la modeste prétention de contribuer à l'alimenter.

Constituée sous forme d'association, la branche romande de la Société suisse pour la protection de l'environnement (anciennement Institut suisse de la vie) situe son action sur le plan de l'information et de l'intervention. Elle fournit à ses membres et au public tous renseignements sur les problèmes liés aux substances toxiques et à l'application de la législation sur la protection de l'environnement. Elle veille particulièrement à ce que les études d'impact nécessaires à la mise en application des législations cantonales et fédérale dans tous les domaines qui touchent à la pollution soient correctement effectuées. La société est présidée par Gilles Petitpierre, conseiller national radical genevois. Les deux vice-présidents sont M. Rodolfo Pedrolì, ancien directeur de l'Office fédéral de la protection de l'environnement et Mme Monique Bauer-Lagier, conseillère aux Etats libérale de Genève. René Longet, conseiller national socialiste et également genevois, en est le directeur romand. Parmi ses quelque 2000 membres francophones, on trouve des médecins, des botanistes, zoologues, géologues, physiciens et bon nombre de juristes.

La SSPE publie un trimestriel, *Vivre demain*, ainsi qu'une lettre qui informe régulièrement ses membres sur les activités en cours.

Adresse utile : 6, rue Saint Ours, 1205 Genève, tél. 022 / 29 99 29.

## POLLUTION A GENEVE

### Robert Ducret à côté de la plaque

■ (jd) Le ministre genevois des finances, Robert Ducret, est un homme politique populaire. Il aime soigner son image de citoyen moyen. Mais à vouloir trop flatter l'homme de la rue, à aligner les lieux communs qui donnent l'illusion du bon sens, il oublie une fonction importante du magistrat: réfléchir au-delà du jour le jour, indiquer aux citoyens des échéances importantes, proposer des solutions aux problèmes qui préoccupent l'opinion.

Les déclarations qu'il a faites au mensuel économique *Bilanz* illustrent à la caricature ce populisme bon marché qui camoufle l'incompétence derrière les bons mots et les slogans éculés. Pour Robert Ducret, "nombre des dispositions de la loi sur la protection de l'environnement sont excessives et en partie superflues" et

les mesures nécessaires ont été prises depuis plusieurs années déjà. Il ne voit pas comment on pourrait réduire le trafic à Genève. Abaisser le taux des oxydes d'azote conformément aux limites fixées par la Confédération? Irréaliste: "Vous pouvez mettre sur le papier tout ce que vous voulez, la réalité humaine se comporte autrement". M. Ducret ne connaît pas au juste l'importance de la pollution de l'air à Genève; il y a bien quelques artères qui font problème, mais la ville est "bien aérée", sauf en novembre. Il ne se fait pas de souci quant à une pression de la Confédération pour obliger son canton à agir énergiquement. "D'ailleurs la population ne réagit pas du tout de la même manière qu'à Zurich ou à Bâle".

On serait tenté de sourire de la légè-

reté du propos si le sujet ainsi expédié n'avait pas le caractère de gravité et d'urgence que l'on sait. Robert Ducret est manifestement dépassé par les événements; il appartient à ce type de magistrat plus à l'aise dans les soirées de sociétés locales que devant un dossier. Des magistrats dont aujourd'hui nous n'avons plus l'utilité. Les électeurs genevois l'ont fait comprendre il y a un peu plus d'un an à son collègue Borner. Mais peut-être le grand argentier cantonal désire-t-il ne plus se représenter et, par ses propos, donner un coup de pouce aux écologistes.

Ironie de la collégialité: au moment où son point de vue personnel était rendu public, Robert Ducret signait, en tant que président du Conseil d'Etat, une lettre assurant la SSPE (voir ci-dessus) que la réglementation fédérale sur la protection de l'air serait fermement appliquée. Un groupe de travail établi en ce moment le catalogue des mesures à prendre.

# Le travailleur et les saltimbanques

■ (ag) Qui n'avait pas son billet de la tombola Paribas ? Tous, ils étaient gagnants. Au marché gris, l'action était cotée 20% au-dessus de son prix de souscription. On a conclu que le capitalisme était populaire.

La droite, où qu'elle soit, affectionne dans son discours le terme "redressement". Même en Suisse, où l'alternance politique est ignorée, on recense un "Redressement national". Le mot sent la virilité. Chirac, en quête d'une image à la redresse, l'a toujours à la bouche. Mais peut-on avoir le discours de l'effort et vendre des titres de facilité ? : ramasser, sans même se baisser.

Simple effet scénique du théâtre politique français, dira-t-on. Et pourtant la spéculation, ses illusions et ses prises de bénéfice, est générale comme une fièvre. La croissance des années 84 - 85 - 86 a été capitalisée par la bourse au-delà des performances obtenues par les entreprises et les sociétés.

On parle aujourd'hui du relèvement tant redouté des taux d'intérêt américains. Il entraînerait en effet une chute brutale de la bourse. Mais souvenez-vous - c'était en 1981 -, appliquant pour des raisons idéologiques une politique monétariste, Reagan avait fait monter les taux d'intérêt à un niveau supérieur à ce qui est le taux d'usure. Comme le dollar ne présentait pas de risque de perte de change, c'était, à court terme, du "gagner sans effort". Et les banques suisses d'organiser le transfert massif sur les Etats-Unis. Certes, elles faisaient ainsi leur travail. De surcroît, elles y mettaient du zèle. Aux épargnants modestes qui ne pouvaient disposer de 50 000 ou 100 000 frs, on offrait des possibilités de regroupement avec d'autres clients de même condition : chambre commune pour petits spéculateurs. Tant mieux pour eux, ont plaidé les banques.

Mais il faut qu'on cesse alors de tenir un double langage : celui des dures conditions de la compétitivité économique, celui de la compres-

sion des coûts salariaux, de la vérité des prix et, en même temps, celui de la plus-value boursière ou du placement à 15%. Pas possible, sans schizophrénie, de parler contraintes impitoyables de la concurrence et cailles qui tombent rôties.

## Les clignotants

Si les prévisions économiques annoncent pour la Suisse en 87 une année de croissance ralentie, mais encore satisfaisante, les indicateurs internationaux sont franchement mauvais.

Déficit budgétaire américain toujours non corrigé ; idem déficit du commerce extérieur ; fin de l'amélioration économique de plusieurs pays d'Amérique latine et du tiers-monde, dont, notamment, le Brésil ; nouvelle acuité du problème de l'endettement mondial et de l'insolvabilité de certains débiteurs ; instabilité et désordre monétaire.

Les artifices ne permettent pas durablement de corriger des situations dégradées. Une dévaluation est un correctif, pas un remède.

Les hommes politiques dont le mandat est bref se sentent tenus d'annoncer des résultats. D'où leur tendance à suivre des économistes doctrinaires. Reagan a passé de l'austérité monétariste à un keynesianisme débridé, dont les effets sont épuisés.

Quiconque sait le temps qu'il faut dans une nation, une entreprise pour que des équipes se forment, des réseaux se tissent etc ... constate le décalage entre les promesses politiques de redressement ou d'expansion et le "temps économique". D'où le recours aux "trucs", dont la spéculation amplifie au jour le jour les effets dopants ou négatifs.

## Et la Suisse

On ne saurait dire que la Suisse joue ce jeu, mais elle le subit dans la mesure ou tout désordre économique entraîne une réévaluation du franc

suisse. Nous en sommes là. D'où la pression qui va s'exercer dès 1987-88 sur les salaires, de manière concertée.

Il faudra rappeler que de 82 à 86 la retenue salariale a été extrême ; que la prudence salariale (imposée-acceptée) a largement contribué à l'amélioration de l'autofinancement des entreprises. En conséquence, même si l'ensemble des circonstances doit être pesé, il ne saurait être question d'adopter le langage de la rigueur comme s'il y avait eu antérieurement excès.

La sagesse passerait par une concertation active avec les syndicats et les associations du personnel. Enure la redresse et la tombola à la française, il y aurait place pour un style propre.

Mais on peut craindre que le patronat, après avoir bénéficié des bonnes années, ne privilégie les accents virils.

## TRAFIC

■ Dans la dernière livraison du bulletin *FSP Informations* (30.01.87), quelques faits ... le poids des chiffres, le choc des images qu'ils suggèrent.

A fin septembre dernier, le parc automobile helvétique était fort de 3,3 millions de véhicules (+ 2,6% en un an). En moyenne nationale : 410 voitures pour 1000 habitants, avec, curieusement, les deux extrêmes situés dans les cantons-villes (310 à Bâle et 475 à Genève). Le record mondial de la motorisation revient aux Etats-Unis (550). En Europe, seule la RFA (415) dépasse la Suisse. 3% environ des véhicules helvétiques sont munis d'un catalyseur.

D'autre part, un rapport de l'Office fédéral de l'environnement nous apprend que les véhicules recensés en Suisse ont parcouru 44 milliards de kilomètres en 1984, dégageant 19 fois plus d'oxyde d'azote, 7 fois plus d'hydrocarbures et 5 fois plus de monoxyde de carbone qu'en 1950. On prévoit pour l'an 2000 une consommation d'essence en hausse de 22% ; malgré le catalyseur, la situation "ne peut pas être envisagée avec optimisme".

# Quotidien catholique en mauvaise posture

■ (ebo) Départ brutal du rédacteur en chef du grand quotidien lucernois *Vaterland*, Hermann Schlapp. Raison invoquée : la mésentente totale avec le directeur de la maison d'édition. En toile de fond, un journal en perte de vitesse : un des seuls parmi les grands titres de la presse allemande dont le tirage ait baissé ces dernières années.

Lucerne, métropole de la Suisse centrale est au centre d'une véritable guerre entre les trois quotidiens qui se disputent un marché restreint. En tête, les *Luzerner Neueste Nachrichten* (LNN), journal tous publics, propriété de Ringier, tire à 57 000 exemplaires.

Le *Vaterland* le suit d'assez près avec 43 000 exemplaires. C'est le plus grand quotidien catholique de Suisse. Il possède des éditions régionales à Glaris, Soleure et Nidwald, il a fait de gros efforts pour maintenir une presse d'inspiration chrétienne, en aidant d'autres journaux, jusqu'en Valais. Aujourd'hui encore, c'est lui qui fournit les pages suisses et étrangères de l'*Aargauer Volksblatt* de Baden et de la *Nordschweiz* de Bâle, deux quotidiens de tendance démo-chrétienne. Troisième titre, le *Luzerner Tagblatt*, libéral-radical, 24 000 exemplaires avec deux éditions régionales à Zoug et Nidwald.

La concurrence se joue évidemment aussi sur le terrain publicitaire. *Vaterland* et *Tagblatt* ont un pool d'annonces commun, géré par Publicitas. La

grande agence favorise ses poulains face aux LNN, qui assument leur propre régie d'annonces.

Pour compléter le tableau, on peut mentionner la disparition en 1972 d'un quotidien socialiste qui tirait vaillamment à 3000 exemplaires. Le terrain est désormais occupé par trois journaux du centre et du centre-droite, ce qui correspond bien à la couleur dominante dans cette partie du pays.

Hermann Schlapp, le rédacteur en chef démissionnaire du *Vaterland* avait été correspondant à Bonn puis chef du Téléjournal alémanique avant d'être appelé à la tête du quotidien catholique en 1972. En un an, il avait réussi à rompre les liens organiques qui liaient le journal au parti démocrate-chrétien ("je ne veux pas faire une Pravda du PDC", disait-il à l'époque). Opération sans précédent dans l'histoire du *Vaterland*, fondé en 1871 sous l'étiquette de catholique-conservateur. Derrière cette volonté de faire de l'austère institution un journal "moderne", soit "chrétien, empreint de tradition catholique, mais d'inspiration ecuménique" pointait évidemment la nécessité commerciale : augmenter la diffusion et tenter de se battre sur le terrain des deux concurrents. Mauvais calcul : le *Vaterland* perdit à cette époque plusieurs milliers d'abonnés.

Aujourd'hui, Hermann Schlapp reproche à l'éditeur sa mauvaise gestion commerciale, alors que celui-ci se défend en accusant le rédacteur démissionnaire d'avoir produit un journal pâlot et pas suffisamment populaire. Le problème est peut-être plus complexe : le cas du *Vaterland* est typique du vieux quotidien sérieux et conservateur, bien implanté dans sa région, mais dont les lecteurs vieillissent. Il tente de se distancier de sa couleur politique, mais sans rajeunir vraiment. Résultat, l'ancien public ne reconnaît plus son produit, qui n'a pourtant pas suffisamment changé pour en convaincre de nouveaux.

■ (réd.) Dans l'éditorial du dernier numéro de *La Nation*, Olivier Delacrétaz somme DP de se distancer de l'article d'Yvette Jaggi, qui décrivait (DP 847) la tendance du Conseil fédéral à gouverner, dans les domaines en rapide évolution, par ordonnances. A défaut d'une prise de position, nous ne mériterions pas le titre de "journal d'opposition".

REPONSE

## Ordonnance et tradition

A ce titre-là, nous n'avons jamais prétendu. DP se veut indépendant, il est rédigé par des hommes et des femmes qui - pour utiliser la géographie politique ordinaire et ses points cardinaux - se situent à gauche. Cela n'exclut pas entre collaborateurs des différences de sensibilité, ni l'ouverture à d'autres points de vue.

Yvette Jaggi a décrit un phénomène avec une large documentation à l'appui. Elle ne l'a pas prôné.

En revanche, l'évolution rapide de certains domaines liés à la technique entre en conflit quand il faut légiférer, avec la souhaitable lenteur tranquille du droit fait pour durer.

Comment répondre à des situations mobiles tout en respectant le contrôle démocratique ? Le Professeur Morand, de Genève, propose d'étendre la démocratie directe aux ordonnances. Selon son modèle, elles resteraient autorisées, mais seraient frappées de précarité. Après un délai à déterminer, elles seraient ou bien légalisées dans les formes, ou frappées de caducité.

Formule qui n'est pas si loin de l'"invention" de l'article 89 bis de la Constitution fédérale, qui semble tomber en désuétude ; on peut le regretter. Mais il faut pousser de telles recherches !

**Vaterland** 

Schweizerische Eidgenossenschaft  
**Vaterland**  
Stimmen aus Politik, Wirtschaft, Kultur und Sport

Deux logos du *Vaterland*, devinez quel est le plus ancien ... celui du bas ? Gagné, mais perdu également, car il a été réintroduit en 83 pour remplacer celui adopté dans les années 70, retour à la tradition.

## L'INVITE DE DP

# Féodalité 2000

La féodalité n'existe plus en Suisse. En principe. Le sentiment populaire à l'égard des puissants reste pourtant assez proche de celui qui liait autrefois les vilains au seigneur qui les exploitait en assurant leur protection. En cette fin de 20<sup>e</sup> siècle, ce sont surtout les banques qui suscitent - et exploitent - cet avatar du sentiment féodal.

Le peu que nous savons de la vie ordinaire des gens du Moyen Age ne porte pas à croire que les sujets devaient nécessairement aimer leur suzerain, ni que leurs compliments étaient sincères. Les courbettes dont on gratifiait son seigneur, pour s'attirer ses bonnes grâces, pouvaient cacher de solides rancoeurs et des haines tenaces. Mais en temps normal, les hommes normaux préféraient une vie servile à une vie constamment menacée. L'allégeance au seigneur, détenteur des murailles et de la force armée, était l'unique moyen de s'assurer un minimum de sécurité.

Même sur fond de haine et de rancoeur, le lien féodal poussait les gens à penser et à s'exprimer en termes de crainte, de respect et de reconnaissance. Tant que le système fonctionnait, les récoltes rentraient et le seigneur protége-

ait ses sujets des brigands ou des armées étrangères. La disparité des trains de vie, les exactions ou les abus du droit de cuissage trouvaient alors mille justifications dans la conscience populaire. A moins qu'il n'ait gravement failli à ses devoirs les plus élémentaires, le seigneur était au bénéfice d'une complaisance héréditaire de la part de ses protégés. Nul ne se permettait de contester ses jugements ou ses décisions.

Ce genre d'attitude est universel. Il est propre à l'état d'enfance. L'archétype en est la dépendance aveugle du petit enfant à l'égard de ses parents, vus comme omniscients, tout-puissants, seuls dispensateurs possibles de sécurité et même d'identité.

Voyons donc ce qui se passe entre le peuple suisse et ses banques.

Le lien de dépendance est évident : presque chaque Suisse, aujourd'hui, compte sur une banque pour mettre son salaire à l'abri des voleurs, cacher sa fortune aux yeux de ses semblables ou lui procurer les fonds nécessaires à la réalisation de ses projets. Cette dépendance individuelle se double d'une dépendance collective, du fait que la prospérité du pays semble indissolublement

liée à celle des banques.

C'est ainsi que, sans examen, le peuple a repoussé à une écrasante majorité la dernière initiative du parti socialiste sur les banques. C'était une bonne initiative, qui aurait protégé les intérêts du peuple en permettant de mieux poursuivre les grands escrocs, sans attenter à la fonction économique des banques. Mais les banques ont dit non, et le peuple leur a obéi. Le réflexe féodal a joué.

Les représentants du peuple, démocratiquement élus, obéissent en majorité au même réflexe. On a pu le voir l'an dernier au parlement fédéral, lors des débats sur la "place financière suisse" : il a suffi que quelques serviteurs zélés de quelques grandes banques réclament en leur faveur des allègements fiscaux, avec quelques vagues arguments sur la concurrence internationale, pour que de fortes majorités les approuvent sans broncher, et probablement sans réfléchir. Malgré une contre-argumentation solide du Conseil fédéral.

A Genève, on voit l'Exécutif cantonal lui-même s'incliner comme un seul homme devant les desiderata pourtant éminemment discutables d'une grande banque. Le Conseil d'Etat genevois accorde à l'UBS des autorisations de construction pour un projet mammoth (voir DP 850) en totale contradiction avec sa volonté de "maîtriser la croissance", solennellement proclamée lors du discours gouvernemental de Saint-Pierre. La banque a demandé, la banque a raison, remercions-la d'avoir choisi de rester à Genève. Et le Grand Conseil d'obéir à son tour, jugeant sans doute impertinent et malpoli, voire dangereux, de se poser la moindre question sur l'opportunité du projet.

Les liens féodaux qui soumettent le pouvoir démocratique aux banquiers sont une réalité de notre temps. Ancrés dans la psychologie des profondeurs, ils ne sont pas près de se dissoudre. Dans l'immédiat, il faut espérer que les banquiers n'en abusent pas trop. Pour les y aider, une petite jacquerie démocratique - par exemple le référendum contre le super-centre administratif de l'UBS à Genève - devient nécessaire.

Laurent Rebeaud

## Placements sans arrière-goût

■ (cfp) L'Action place financière suisse-tiers-monde (1) a déjà produit un nombre important de publications. Elle vient d'éditer un petit guide original à l'intention des épargnants "responsables" (2).

Il s'agit d'une brochure présentant les différents modes de placement d'argent ainsi que les régimes de la prévoyance-vieillesse (deuxième et troisième piliers). Suivent des conseils pratiques groupés sous trois titres : le choix d'une banque n'est pas indifférent / placement dans des entreprises de développement, des entreprises auto-gérées ou autres / adresses.

Inutile de redonner ici la liste, ni même de mettre en évidence tel ou

tel établissement recommandable pour les personnes désireuses de faire travailler leur argent sans accepter le principe qui veut que celui-ci n'ait pas d'odeur. Signalons simplement que certaines entreprises, déjà mentionnées dans nos colonnes pour leur originalité se retrouvent dans cette brochure. Une version plus complète est en préparation et devrait paraître à fin juin. Nous y reviendrons. Dommage que ces publications ne paraissent qu'en allemand.

(1) Adresse utile : Monbijoustrasse 31, 3011 Berne

(2) Alternatives Bankbüchlein - Kleiner Ratgeber für verantwortungsvolle Geldanlagen, déc. 86 Fr. 2.-

L'invité de DP s'exprime en toute liberté dans cette tribune. Laurent Rebeaud est conseiller national écologiste.

# Pourquoi faire simple ...

Savez-vous bien que le 10 décembre 1799 - le dix-huitième siècle touchait à sa fin ; "déjà Napoléon perçait sous Bonaparte" - on se mit d'accord pour donner une définition du mètre : la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Voilà qui est clair.

Le 11 juillet 1903, s'étant avisé qu'il y avait erreur, et que le mètre était inférieur de 228,8 microns à ce dix-millionième (je vous rappelle que le micron est égal à un millième de millimètre, si bien qu'il s'en fallait de huit kilomètres à peu près pour que 40 millions de mètres égalassent le méridien), on redéfinit le mètre comme la distance moyenne, à la température de 0 degré, des axes de deux traits parallèles tracés sur le prototype international en platine irridié déposé au Pavillon de Breteuil, à Sèvres près Paris - je comprends encore plus ou moins !

Mais le progrès n'a pas de limite : en 1927 - "déjà Caméléon perçait sous Malaparte" - puis en 1960, on énonçait la définition "définitive" du mètre comme équivalent à la longueur égale à 1650 763,63 longueurs d'onde, dans le vide, de la radiation correspondant à la transition entre les deux niveaux  $2p_{10}$  et  $5d_5$  de l'atome de krypton 86 .... Autant dire que je n'y comprends rien ! Et vous ? Même si vous savez que le *krypton* (on écrit parfois *crypton*) est un gaz rare, incolore et inodore, découvert en 1898 par Ramsay et Travers ; qu'il est monoatomique et bout à  $-152^{\circ}$  centigrades ?

Autant dire que même les notions les plus simples ont tendance à échapper au vulgaire pour ne plus être accessibles qu'aux spécialistes - ces mêmes spécialistes qui par ailleurs sont incapables de vous indiquer la longueur exacte d'une circonférence dont le diamètre serait de ... un mètre justement ! Bizarre, vous ne trouvez pas ?

Mais pour passer à un autre ordre de considérations, pas plus réjouissantes, hélas, je lis dans ce livre très percutant de René Cruse (1), intitulé *La Faute du Pasteur Cruse*, ces lignes mémorables :

"J'acceptai une invitation à un dîner-débat présidé par François Mitterrand qui n'était alors que député de Château-Chinon et président du Conseil général de la Nièvre".

René Cruse est un pacifiste et un antimilitariste convaincu. Il poursuit en ces termes :

"De Gaulle était au pouvoir ; c'était en 1966. Mitterrand fit alors un exposé magistral sur la bombe atomique, ses conséquences stratégiques, économiques et internationales. L'exposé était systématique, l'argumentation complète et sans réplique, les conclusions sans appel : il fallait renoncer à la bombe atomique, noeud de tous les autres problèmes, de toutes les difficultés actuelles et à venir. Dangereuse, inefficace, hypothéquant le budget de la recherche scientifique fondamentale comme celui des équipements socio-culturels. [...] Pour Mitterrand, la priorité des priorités ne pouvait être que la lutte contre la bombe atomique".

Déjà Caméléon perçait sous Mitterrand ? Vingt ans plus tard, il ne rate pas une occasion d'entonner le cocorico nucléaire (on se souvient de sa prestation sur la plage de Mururoa), il vient d'ailleurs de présider au lancement du  $x^{\text{ième}}$  sous-marin atomique français !

Lisez *La Faute du Pasteur Cruse*, que la presse, à l'exception de *VO-Réalités*, a soigneusement passé sous silence ! Et puis, pour vous consoler, lisez aussi, de Jean Vuilleumier, *L'Ombre double*.

PS : Les lecteurs auront certainement corrigé d'eux-mêmes, mais il n'est pas inutile de préciser que *La Nuit d'Autun*, ce livre admirable dont je parlais dans DP 849 est dû au talent d'une femme, Gabrielle Faure, et non Gabriel.

(1) Ed. *Les Lettres Libres*, préface de Jean Ziegler.

L'Union pétrolière communique qu'en 1986 la part de l'essence sans plomb a représenté 19,4% de la vente de carburant (en 1985 : 8,2%). Cette part relativement faible encore est due au lent renouvellement du parc automobile et au fait que de trop nombreux détenteurs de véhicules ignorent qu'ils peuvent utiliser ce type d'essence ou ne le veulent pas. Dès lors, pourquoi ne pas augmenter substantiellement la taxe sur l'essence super ?

## EN BREF

Lu dans *Le Monde* du 5.02.87, la somme des primes versées à Pirmin, Maria, Michela, Erika et les autres par le pool des fournisseurs de l'équipe nationale : 40 000 francs par médaille d'or, 15 000 par médaille d'argent et 7000 par médaille de bronze. Soit au total 394 000 francs ... et dire que le public de Crans a sifflé Marc Girardelli, le seul ténor du cirque blanc qui ait la franchise de ne courir que pour ses sponsors.

L'Union des centrales suisses d'électricité a publié une série d'annonces dans les nouveaux journaux du dimanche alémaniques. Il s'agissait de projets d'excursions pédestres pour faire découvrir des installations originales de production de courant. Par exemple, une éolienne géante située en Ajoie ou une centrale à biogaz dans le canton de Lucerne. Heureuse initiative.

## DP Domaine Public

### Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Delley

### Rédacteur : Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Pierre Bossy / Ernst Bollinger

André Gavillet / Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Points de vue :

Jeanlouis Cornuz, Laurent Rebeaud

### Abonnement :

63 francs pour une année

### Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

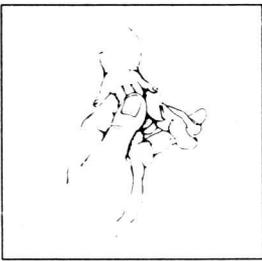
Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9

### Composition et maquette :

Domaine Public

### Impression :

Imprimerie des Arts et Métiers SA



DOMAINE PRIVE

# Elodie, qui aura treize ans en l'an 2000

Marc-André Miserez, notre rédacteur, a connu la joie, avec sa femme Virginie, de nous annoncer la naissance de leur premier enfant. Carnet rose : toutes les félicitations de DP. Ne pouvant avoir d'autre sujet en tête et en fête, *mam* a, pour cette occasion, passé du domaine public au domaine privé.

■ (*mam*) "Faire plus d'enfants ou en adopter", c'était dans DP 839, quelques considérations sur le vieillissement de la population retranscrites par un "outsider". Six semaines plus tard (DP 845), notre invité Philippe Bois vantait les mérites de la procréation la plus naturelle, celle qui fait simplement intervenir un homme et une femme. On a beau dire, lire et entendre parler de ces choses-là, le choc de l'expérience vécue sera toujours inégalable ... une naissance, événement à la fois totalement banal et absolument unique.

Les tendances modernes de la médecine, allant à l'encontre de traditions solidement établies dans d'autres cultures, associent de plus en plus l'homme à la grossesse et à l'accouchement. L'image du père anxieux, qui fume ses deux paquets de cigarettes en faisant les cent pas dans la salle d'attente appartient au passé. Le futur père aura appris très tôt à se familiariser avec des termes barbares tels qu' *échographie*, *amniosynthèse*, *épiziotomie* ou *péridurale* qui, au fur et à mesure que le processus avance, vont prendre une place grandissante dans les conversations du foyer. Quant aux *contractions* et à la *césarienne*, même nos aînés connaissaient ces mots que la répétition rend familiers, presque rassurants. Or ces termes-repères vont s'avérer, le jour venu, recouvrir une réalité douloureuse, à la limite du supportable.

L'homme ne peut qu'assister, impuissant. L'appareil de mesure, sorte de sismographe de la douleur

enregistre de "belles courbes bien régulières", qui traduisent autant de minutes où la femme a l'impression qu'on lui déchire le ventre. Pas de place pour les préjugés machistes dans une salle d'accouchement, à aucun moment le qualificatif de "faible" ne s'applique aussi mal au sexe féminin.

Et puis, il arrive que ces heures passées à haleter ne servent à rien ou presque ... un bassin trop étroit signifie l'intervention brutale, l'incision, la délivrance "par le haut". A partir de là, tout va très vite ... en moins d'une demi-heure, les chirurgiens sont prêts à officier, sous l'oeil relativement confiant du père qui sent bien que sa place est ici. L'assurance, le calme, la bonhomie presque, de ces hommes et de ces femmes de moins de trente ans, qui vivent réellement leur conviction de faire "le plus beau métier du monde" sont proprement fascinants. On sent que le faux pas est impossible. L'anesthésie locale permet à la mère de vivre les minutes cruciales "en direct" et en pleine conscience ; encore un "miracle banal" qui ne prend sa signification que lorsqu'on y assiste. Cette femme souriante qui se doute à peine qu'on est en train de lui mettre les entrailles à nu a quelque chose de vaguement irréel.

Que n'a-t-on pas dit et écrit sur le moment de la délivrance ... il est hasardeux d'avancer que la petite Elodie se souviendra un jour de son cri primal. Pour l'instant, la mère ne peut retenir ses larmes, assaillie par le paroxysme de deux émotions contradictoires en gestation depuis neuf mois. Le doute insidieux a subsisté

jusqu'à cette minute : un enfant anormal, mort-né ou atteint d'une quelconque forme de monstruosité, cela a toujours une chance, "infime mais non nulle", de ne pas arriver qu'aux autres. L'angoisse est aussitôt balayée par le constat triomphant que tout va bien, "comment ai-je pu douter", semble dire en nous la part du sacré, ce sentiment religieux, au sens fort, cette foi que personne ne peut manquer de ressentir, fût-ce pour un instant.

Les bébés nés par césarienne ont le privilège de voir le jour sans avoir eu d'effort particulier à fournir. Récompense magnifique pour les parents, la joie de découvrir cette petite figure lisse, fraîche, et non ridée comme une vieille pomme. "Fais bien attention à tout" m'avait dit la future grand-mère "si elle est vive, à qui elle ressemble, s'il ne lui manque rien etc ..." Les infirmières en ont vu des centaines d'autres, mais la dernière arrivée est toujours la plus belle. Et même si on imagine difficilement qu'elles puissent dire autre chose, le fait est qu'Elodie, pour nous, a au moins la bouche d'Isabelle Adjani et de grands yeux en amande avec des cils qui sont déjà bien dessinés. Les mains, fines et élégantes, sont peut-être la partie la plus achevée de cette anatomie à l'état d'ébauche, de cette esquisse de femme. Bien sûr, elle ne voit pas encore, mais il est évident qu'elle a tout de suite reconnu son père et sa mère, elle leur fait la grâce d'ouvrir immédiatement les yeux à leur contact ... "signe d'adaptation au milieu" dira la pédiatre.

Le milieu ... en sortant de la maternité ce soir-là, même le smog prenait un air sympathique. Balayées les appréhensions d'une adolescence passée dans le climat vaguement nihiliste du *no future* - "à quoi bon avoir des enfants si c'est pour leur léguer un monde pourri ?" Aujourd'hui, les 12-18 ans préfèrent aduler des messagers d'espoir, comme ce baladin qui chante aux petites filles "à quoi tu rêves ? devant ce siècle qui se lève". Signe des temps, il y a dix ans, "siècle qui s'achève" eût paru la rime appropriée. Elodie et tous les petits têtards qui gigotent dans leurs berceaux de plastique constitueront la première génération des bâtisseurs du XXI<sup>e</sup>.

DP